ACE MULTIPASS
Cybersécurité - Méthodes agiles

FICHE DE FORMATION

Organisme de formation

L'informatique Pour Les Non-Initiés

Formation de 2 jours pour comprendre le monde informatique en entreprise — infrastructures, web, architectures, sécurité et solutions du marché — sans prérequis technique, à travers apports concrets et mises en situation.

DURÉE	PRIX	HORAIRES
2 jours	**1 300 €**	**9h00 - 17h00** *(pause déjeuner de 1h30 à midi)*

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Se repérer parmi les grands univers de l'informatique en entreprise et comprendre l'organisation d'une DSI.
- Comprendre les bases du web et d'Internet (réseaux, sites, services en ligne).
- Identifier les composants d'une infrastructure informatique (matériel, systèmes d'exploitation, stockage, virtualisation).
- Connaître les principaux risques informatiques et les moyens de protection associés.
- Distinguer les grands types d'architectures informatiques (client-serveur, n-tiers, services web).
- Situer les principales solutions du marché (progiciels, cloud, business intelligence, mobilité).
- Identifier les tendances actuelles du numérique (intelligence artificielle, big data, objets connectés).

PUBLIC CIBLE ET PRÉREQUIS

Toute personne en relation avec l'informatique.

Aucun prérequis technique.

PROGRAMME

Module 1 · Introduction : l'informatique dans l'entreprise (1h)

- Les grands univers de l'informatique : gestion, industriel, scientifique, embarqué.
- Le lien entre les métiers de l'entreprise et les infrastructures techniques qui les soutiennent.
- Les modes d'organisation des projets informatiques : cycle en V, méthodes agiles (Scrum).
- Un aperçu des référentiels du secteur (PMP, ITIL, PRINCE2, CMMI) : à quoi ils servent, sans entrer dans le détail.

Activité — Réflexion collective : les participants situent, dans leur propre environnement professionnel, les univers et acteurs informatiques qu'ils côtoient.

Module 2 · Les technologies du web (1h30)

- Les bases d'Internet expliquées simplement : adresses IP, routage, noms de domaine.
- Ce qui compose une page web : HTML, XML, contenu statique et dynamique, cookies.
- Distinguer Internet, intranet et extranet.
- Les grands services du web au quotidien : messagerie, transfert de fichiers, annuaires, moteurs de recherche.
- Un mot sur l'ergonomie et l'accessibilité des sites et applications.

Activité — Démonstration commentée : présentation en direct des composants d'une page web et de son fonctionnement.

Module 3 · Les infrastructures informatiques (1h30)

- Le matériel du quotidien professionnel : postes de travail, serveurs, smartphones, tablettes.
- Le datacenter et le principe de virtualisation (VMware, Hyper-V, Citrix).
- Les systèmes d'exploitation : Windows, Unix/Linux, macOS.
- Les réseaux, du PAN au WAN : quelques repères de matériels et de protocoles.
- La téléphonie et les communications sur IP (ToIP, VoIP).
- Où et comment sont stockées les données : fichiers, bases de données, NAS, SAN.

Activité — Mise en situation : reconstitution de l'infrastructure informatique d'une entreprise fictive.

Module 4 · La sécurité informatique (1h30)

- Les principaux risques : virus, logiciels malveillants, enjeux du chiffrement.
- Les moyens de protection courants : antivirus, pare-feu, chiffrement, zones démilitarisées (DMZ).
- Panorama des dispositifs d'authentification et de contrôle d'accès (PKI, SSO, LDAP, Active Directory).

Activité — Étude de cas : évaluation des protections à mettre en place pour un système informatique donné.

Module 5 · Le principe des architectures informatiques (1h30)

- Des architectures centralisées au client-serveur, puis 3-tiers et n-tiers.
- Le principe des architectures orientées services et des web services.
- Le rôle des serveurs d'applications.

Activité — Exercice : identification du type d'architecture à partir de plusieurs cas concrets.

Module 6 · Les principales solutions proposées aux entreprises (2h)

- Un aperçu des langages de développement, sans entrer dans la technique (C, Java, Python…), et le mouvement du logiciel libre.
- Les grandes familles de progiciels : ERP, CRM, SCM, GRH.
- L'externalisation et le cloud computing : offshore, IaaS, PaaS, SaaS.
- Les principales offres du marché : AWS, Google Workspace, Microsoft Azure, Office 365…
- Le décisionnel et la business intelligence : datawarehouse, data lake, OLAP.
- La mobilité en entreprise : smartphones, tablettes, usages nomades.

Activité — Réflexion collective : remise en ordre des sigles et notions rencontrés au fil de la formation.

Module 7 · Synthèse et tendances (1h)

- Retour sur les grandes notions abordées pendant les deux journées.
- Les tendances à surveiller : big data, intelligence artificielle, blockchain, objets connectés, 5G.
- Où continuer à s'informer : sources et ressources fiables.

Activité — Quiz final : vérification ludique des acquis sur le vocabulaire et les notions clés.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Chaque session peut être adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap. Nous invitons les participants concernés à nous en informer avant le début de la formation, afin d'examiner ensemble les

aménagements possibles : conditions d'accès aux salles, adaptation des supports et des méthodes pédagogiques, ou réorganisation du planning de la session.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

L'animation des sessions s'appuie sur des outils variés : supports audiovisuels, documents remis aux stagiaires, mises en application pratiques accompagnées de leurs corrigés pour les formations à vocation opérationnelle, et études de cas concrets ou retours d'expérience pour les sessions à caractère plus théorique.

À la fin de chaque session, ACE-MULTIPASS remet aux stagiaires un questionnaire de satisfaction, dont les résultats sont ensuite examinés par l'équipe pédagogique.

Une feuille de présence est signée à chaque demi-journée et remise en fin de parcours ; une attestation de suivi de formation est également délivrée aux stagiaires ayant participé à l'intégralité de la session.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Nos intervenants sont choisis pour leur expertise dans les domaines qu'ils enseignent. Chacun est sélectionné par notre équipe pédagogique, qui vérifie à la fois sa maîtrise technique du sujet et ses aptitudes à transmettre et animer un groupe. Ils justifient généralement de cinq à dix ans d'expérience professionnelle au minimum, et occupent ou ont occupé des fonctions à responsabilité dans leur secteur d'activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long du parcours, le formateur mesure la progression des stagiaires à travers différents exercices : questionnaires à choix multiples, mises en situation ou exercices pratiques.

Un test de positionnement est par ailleurs réalisé avant et après la formation, afin de mesurer les compétences acquises par chaque participant.